

Aménagement de la ligne Massy-Valenton : les riverains toujours mobilisés contre le projet

La réunion organisée par la commission d'enquête sur l'aménagement de la ligne Massy-Valenton s'est tenue le 29 juin. Hormis quelques représentants d'associations extérieures à la ville et des élus minoritaires de la ville voisine (Massy), les nombreux participants ont unanimement rappelé leur opposition au projet. Tous ont en effet dénoncé les nuisances et atteintes à l'environnement. Et il faut souligner que ce projet d'aménagement est d'ores et déjà inadapté aux besoins du trafic LGV (ligne à grande vitesse) et régional.

Ce projet se base sur deux hypothèses erronées d'évolution de trafic :

- le doublement du trafic des trains à grande vitesse. Pourtant ces chiffres sont remis en cause par les multiples concurrences (autocars, co-voiturage) et une politique tarifaire de la SNCF dissuasive pour les usagers...

- l'augmentation du trafic du RER C alors que la réalisation de la ligne 18 du métro express Grand Paris avec une station sur Antonyville viendra prochainement concurrencer la ligne C.

De plus, cette ligne reste inadaptée aux besoins des Franciliens de la zone sud de la métropole.

« Citoyens à Antony » a rappelé son implication contre cet aménagement de la ligne Massy-Valenton depuis plus d'une décennie et a une fois encore :

- confirmé son soutien au projet d'interconnexion des lignes à grande vitesse en site propre au sud de l'Île de France.

- proposé l'affectation de l'actuelle ligne Massy-Valenton au réseau tram-train qui permettrait de multiplier les stations sur Antony (Baconnets, Mirabeau, conservatoire...) et Wissous avec ce nouveau moyen de transport urbain de proximité.

Les conclusions des commissaires enquêteurs devaient être publiées selon l'arrêté préfectoral un mois après la clôture de l'enquête... plus de deux mois après on est encore en attente. Il est vrai que rien ne presse d'autant que quelles que soient les conclusions rien ne garantit que l'Etat les suive à l'exemple de la brutale décision gouvernementale concernant le TGV Bordeaux-Toulouse imposée contre l'avis des commissaires enquêteurs.

Jean-Marc FEUILLADE



PASS NAVIGO : un seul forfait pour toutes les zones

Enfin la proposition audacieuse d'EELV a été prise en compte et réalisée depuis le 1er septembre: le PASS NAVIGO à un tarif unique de 70 € pour toutes les zones de transports en région Parisienne. Résultat : l'abonnement mensuel de Antony / Paris passe de 89.20 € à 70.00 € et de Fontaine Michalon ou Baconnets / Paris passe de 107.80 à 70 €



Et vous avez la possibilité de vous déplacer via les transports en commun d'Île-de-France (bus, métro, train-RER, tramway et T-zen sauf Orlyval), dans toutes les zones tous les jours de la semaine et en illimité.

Marie-Claire CLOISON



Votre soutien financier à Agora est bienvenu.

Adressez vos dons à Citoyens à Antony, 7 ter rue Pasteur à Antony

Septembre : le Maire ouvre la chasse !

Traditionnellement, septembre c'est le mois d'ouverture de la chasse... A Antony, en cette rentrée, le maire a repris le tir à vue sur les familles... Avec sa majorité municipale, il a décidé de tirer le gibier en doublant la salve d'augmentation des tarifs pour les services municipaux, ceux majoritairement utilisés par les plus jeunes... Il a même multiplié la chevrotine sur les familles qui recourent au service des centres de loisirs post-scolaires pour leurs enfants.

Le maire qui veut chasser le petit gibier de son territoire, a décidé de s'attaquer à leurs terriers... Il va réduire le nombre de logements familiaux sociaux dans la ville...

Les citoyens antoniens vont-ils se laisser tirer et plumer par le maire et sa majorité ?



En agissant de la sorte la Ville piège les familles antoniennes qui n'ont pas d'autre issue !

Personne n'ignore les difficultés financières que rencontrent les collectivités locales mais pourquoi cibler à ce point les familles ?

L'exemple retenu concerne évidemment des familles aisées, mais si la municipalité avait choisi de recourir à l'impôt, l'effort à consentir serait bien plus supportable pour chacun et aurait mieux préservé les plus modestes. Il aurait également permis de faire participer le monde de l'entreprise.

C'est par dogme que cette municipalité agit. Cependant personne n'est dupe : il s'agit bel et bien d'une augmentation d'impôts déguisée. Et qui accepterait une augmentation de ses taxes locales de plus de 1100 € ?

Derrière tous ces chiffres c'est un choix de société qui est posé. Quel est le rôle de l'action publique ? Qu'est ce que la solidarité au sein d'une cité ?

Fabien FEUILLADE

Retrouvez-nous sur : www.citoyensaantony.fr



Rentrée scolaire : sans aucune amélioration de service, la Ville matraque financièrement les familles antoniennes !

La rentrée des classes est bien douloureuse pour les familles antoniennes, la Ville vient de décider une augmentation considérable des tarifs de garderie maternelle et élémentaire.

Sans aucune amélioration de service, pourtant attendue un an après la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, la Ville matraque les familles.

Une famille avec deux enfants pouvait l'an dernier en déposant ses enfants à 8h15 et en venant les récupérer à 18h30 payer jusqu'à 1230 euros par an ! Cette année pour la même prestation il lui en coûtera 2347 €. Une augmentation de 1116 € ! Le maire et sa municipalité ont-ils perdu la tête ? Savent-ils ce que veut dire aller au travail en région parisienne ? Savent-ils que les allocations familiales ont été réduites de moitié pour un grand nombre de familles ?

Oublient-ils que ces prestations constituent un service public quasiment obligatoire pour les familles antoniennes ?

Périscolaire : une hausse de tarif mais pour quelle qualité ?

La hausse des tarifs présentée en première page aurait probablement été plus supportable si les prestations étaient à la hauteur des attentes. Existe-t-il des intervenants extérieurs sur le temps périscolaire qui viendraient faire découvrir à nos enfants des activités manuelles ou artistiques ? NON ! Les salles de classes sont-elles utilisées pour des activités en petit effectif ? NON ! Les animateurs disposent-ils de moyens adéquats pour proposer de réelles activités aux enfants ? NON ! Un lien a-t-il été fait avec les nombreuses associations sportives ou culturelles antoniennes pour créer des ateliers au sein des écoles ? NON !

À laisser nos enfants pendant des heures dans le brouhaha sans être en mesure de proposer des activités conséquentes (même occasionnelles) la ville d'Antony ruine tous les bienfaits de la réforme. De nombreuses villes voisines ont fait le choix inverse en l'accompagnant !

Bonnet d'âne à nos élus : il est temps de revoir votre copie.

Marie-Claire CLOISON



Des paroles et des actes...

Le maire et sa majorité municipale caporalisée, ne cessent par dérision, de reprocher à la gauche antonienne de vouloir densifier notre ville et liquider le secteur pavillonnaire. Le maire qui feint ne pas connaître le programme de la liste d'union municipale « Antony avec Vous » se fourvoie, une fois encore, une fois de plus. Il suffira de quelques exemples ci dessous pour constater qui densifie, qui liquide le secteur pavillonnaire, pour illustrer notre propos en quelques exemples pris dans l'actualité :

- rue Gabriel Péri : destruction de trois pavillons remplacés par 95 logements
- rue du 11 novembre démolition d'un pavillon, d'un local commercial remplacés par 44 logements
- avenue Guillebaud n°1, destruction d'un pavillon remplacé par 27 logements
- rue des Baconnets, destruction de 5 pavillons remplacés par plusieurs dizaines de logements
- 154 avenue division Leclerc, destruction d'un magasin remplacé par 12 logements
- 4, rue des Mûres, destruction d'un pavillon, construction d'une vingtaine de logements
- 154 rue des Rabats, destruction de deux petites maisons remplacées par deux immeubles de plusieurs dizaines de logements.

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive, voilà la réalité, le maire vous dit défendre le secteur pavillonnaire, mais il ne fait rien pour le protéger ! Il préfère dénigrer son opposition municipale pour masquer sa mensongère gestion.

Des paroles et des actes...à vous de juger !

Bruno EDOUARD



BILLET HUMOUR



Une belle initiative de la municipalité pour le carrousel de l'art qui s'est tenu le weekend du 20 septembre, dédié au Street Art. Carte blanche était donnée aux artistes à partir de lieux antoniens. Ici le carrefour de la Croix de Berny : enfin le maire fait dans l'autodérision ... Patrick et Jean-Yves vous accueillent à Antony!



Vente locaux CCI Place Firmin

Gémier : quel avenir ?

Depuis 2011 la place est vide : démolis le théâtre et son foyer, démoli le bâtiment mitoyen à la salle François Molé.

Une palissade blanche borde la place, vide de toute animation à l'exception d'un manège pour enfants et des commerces les trois matins de marché.

Depuis cet été les locaux abritant les services de la Chambre de commerce et d'industrie sont à vendre...

La place se vide.

Quel projet pour cette partie du centre-ville ? Silence de la mairie...

Mais les Antoniens qui vont au marché, ceux qui vont au cinéma, les associations qui ont besoin de salles pour leurs activités, ceux qui passent dans le quartier, ceux qui y vivent, ne devraient-ils pas être consultés sur l'avenir et les usages de cette place ?

Monsieur le Maire, voudrez-vous mettre en œuvre une consultation citoyenne pour faire émerger les besoins des habitants et y répondre ?



Catherine GONON-CRESSOT

Trahison : le Front national entre au conseil municipal d'Antony .

Nous avons appris, la création d'un groupe Front national au conseil municipal d'Antony alors que ce parti n'avait pas été en mesure de présenter une liste lors des élections municipales 2014. François Meunier a décidé de rejoindre le Front national. Au-delà de cette trahison de l'électorat, de l'insulte à la démocratie républicaine et à ses camarades et militants, «Citoyens à Antony» interpelle, sur deux principes pour la démocratie :

Ainsi, en ouvrant la possibilité de créer un groupe composé d'un seul élu, le maire offre une tribune au Front national ce qui ne correspond à aucune réalité démocratique et donne une visibilité à des prises de positions individuelles à la dérive.

C'est une offense aux électeurs de mars 2014. Cette règle doit donc être revue.

Le choix de François Meunier est une tromperie de l'électorat. Il vous suffira de lire ou de relire le programme qu'il défendait en tête de la liste Antony à Gauche pour comprendre que ni de près ni de loin les thèses du Front national n'y trouvaient place.

Pour François Meunier, il n'existe qu'une seule solution : la démission ! si tant est qu'il lui reste un brin d'honneur et de morale !

Marianne



Le Mont Blanc, une salle à vivre ?

La salle du Mont Blanc est la nouvelle salle du quartier du Noyer-Doré. Cette salle est très belle et modulable (la grande salle de 421 m2 est divisible en deux salles). Mais, car il y a évidemment un mais...

Les habitants s'étonnent qu'elle soit fermée pendant tous les congés scolaires.

Les habitants s'étonnent encore du prix élevé de la caution et surtout du prix de location des salles. Tout au départ, la municipalité avait dit que cette salle s'inscrivait dans une dynamique de quartier. Les habitants pouvaient ainsi disposer d'une salle pour leurs fêtes de famille, des voisins et autres, et ainsi pouvoir vivre dans leur quartier.

Les fêtes ont toujours lieu salle de l'église Saint-Jean Porte-Latine, qu'on peut louer pour un prix raisonnable. Mais à qui, à quoi sert la salle du Mont Blanc ?

Visiblement pas aux familles du quartier.

Interpellés par les habitants, nous leur conseillons de s'adresser au Maire.



Gabrielle GUILLAUME